



104
1824

AN 1824.

ÉTAT CIVIL.
MARIAGES.

Mairie d *la Garde* Arrond. de Toulon,
Département du Var.

PAR NOUS PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Toulon, arrondissement de Toulon, département du Var, le présent registre destiné à recevoir les Actes de Mariages de la commune d *la Garde* pendant l'an mil huit cent vingt-quatre, a été coté et paraphé par première et dernière feuille, et contient *Cinq* feuilles.

Fait à Toulon, le *Dix* décembre mil huit cent vingt-trois.

Philippino Jemety preside en unanimité.